



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique de l'emploi

Question écrite n° 90356

Texte de la question

Mme Joëlle Ceccaldi-Raynaud interroge M. le ministre du travail, de la solidarité et de la fonction publique sur le recours accru aux formes d'emplois peu sécurisantes. La direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares) fait état, dans une étude récente, d'une progression du travail à temps partiel et des CDD au sein des entreprises de plus de 10 salariés. Plus fréquent dans les secteurs du spectacle, de la santé, de l'action sociale, de la restauration et de la fonction publique, ce phénomène est inquiétant. Elle souhaite donc connaître la position du Gouvernement ainsi que les mesures qu'il appelle de ses vœux afin de limiter ce phénomène et de sécuriser l'emploi.

Données clés

Auteur : [Mme Joëlle Ceccaldi-Raynaud](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 90356

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Travail, solidarité et fonction publique

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 octobre 2010, page 11107

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)